

Plafonds de ressources Ma Prime Rénov'

(MPR) Pour les régions Hors île de France, au 1er janvier 2025

Nombre de personne composant le ménage - foyer fiscal	MPR BLEU	MPR JAUNE	MPR VIOLET	MPR ROSE
1	Jusqu'à 17 173 €	Jusqu'à 22 015 €	Jusqu'à 30 844 €	Supérieur à 30 844 €
2	Jusqu'à 25 115 €	Jusqu'à 32 197 €	Jusqu'à 45 340 €	Supérieur à 45 340 €
3	Jusqu'à 30 206 €	Jusqu'à 38 719 €	Jusqu'à 54 592 €	Supérieur à 54 592 €
4	Jusqu'à 35 285 €	Jusqu'à 45 234 €	Jusqu'à 63 844 €	Supérieur à 63 844 €
5	Jusqu'à 40 388 €	Jusqu'à 51 775 €	Jusqu'à 73 098 €	Supérieur à 73 098 €
Par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	X

Montant des primes – à partir du 01/01/2025

Type de travaux	MPR BLEU	MPR JAUNE	MPR VIOLET	MPR ROSE
Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	800 €	400 €	X
Pompe à chaleur air / eau	5 000 €	4 000 €	3 000 €	X
Chauffe-eau solaire individuel	4 000 €	3 000 €	2 000 €	X
Poêle et cuisinière à bois	1 250 €	1 000 €	500 €	X
Poêle et cuisinière à granulés	1 250 €	1 000 €	750 €	X
Chaudière à bois	3 750 €	3 150 €	1 400 €	X
Chaudière à granulés	5 000 €	3 850 €	2 100 €	X
Foyer et insert bois et granulés	1 250 €	750 €	500€	X
VMC double flux	2 500 €	2 000 €	1 500 €	X